

République Française

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

Absents : 2

Exclus : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

SEANCE DU 11 décembre deux mil vingt-cinq

Date de convocation : 5 décembre 2025

Date d'affichage : 5 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal PAIN, Maire.

OBJET : Télétransmission des actes

Présents : PAIN Pascal, BERNARD Xavier, BOBAND Céline, BOILEAU Pierre, BRICAUD Maryline, CHOMEL Lionel, HOWSE Willy, KLEIN Aurélie, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, RIGOLLET Maryse, THOMAZET Fabien,

N° 2025-44

Absents Excusés : Mrs ROSSI Jean-Yves, THIEVON Yves,

Secrétaire de séance : M. BERNARD Xavier,

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Rignieux-le-Franc a opté depuis avril 2007 pour la télétransmission des actes administratifs soumis au contrôle de légalité par voie électronique, le fournisseur d'accès étant CDC FAST, proposée par l'opérateur marque DOCAPOSTE et une convention a été signée avec la préfecture de l'Ain. Par ailleurs, un avenant à la convention a également été signé entre les parties, en décembre 2024, pour la télétransmission relatif à la télétransmission des documents budgétaires sur actes budgétaires.

Il rappelle que Monsieur le Maire est mandataire de certification.

Compte tenu du départ à la retraite de l'agent responsable de la télétransmission pour la commune de Rignieux-le-Franc à compter du 1^{er} avril 2026. Il convient de nommer un nouvel agent.

De fait, Le maire propose de désigner un nouvel agent, Mme MICOUD Muriel, responsable et agent de la télétransmission avec une identité numérique pour la commune de Rignieux-le-Franc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Mme MICOUD Muriel, secrétaire, responsable et agent de la télétransmission pour la commune de Rignieux-le-Franc, avec une identité numérique de TYPE RGS** à compter du 1^{er} janvier 2026,
- **AUTORISE** le maire pour l'acquisition d'un certificat numérique de type RGS** au nom de Mme MICOUD Muriel, auprès de Certinomis.
- **CONSERVE** Mme FORAY Nicole, agent de télétransmission jusqu'au 31/03/2026.

Accusé de réception en préfecture
001-210103255-20251211-delib2025-44-DE
Date de télétransmission : 12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission
en Préfecture le 12 décembre 2025

Publication le 15 décembre 2025

Le Maire



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire

Pascal PAIN

